



**- Négociation
intéressement.
- Pas touche aux primes
d'ancienneté, transport...**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 13 juin 2017

**Négociation accord d'intéressement Cléon
2017/2018/2019 : 2ème réunion du 7 juin :
C'est mal parti...**

La CGT a demandé lors de la première réunion, une prime de 2000 euros, soumise à cotisations sociales, pour «tous» les salariés, CDI et précaires, tous les ans, pour les 3 prochaines années.

Réponse direction : *« nous ne donnerons pas cette prime. Pour les intérimaires, réglementairement ce n'est pas possible ».*

Commentaires CGT : Où est le problème?. Il suffit de lui donner un autre nom et ça passe. Il y a donc refus de la direction, malgré les résultats exceptionnels et les bénéfiques records de donner une prime fixe à tous les salariés.

Elle préfère donner une prime d'intéressement, aléatoire, et basée sur des critères plus que discutables.

La CGT participe à la négociation mais conteste toujours le bien fondé de cette prime, injuste, aléatoire et non soumise à cotisations sociales.

Une prime au rabais?

La direction trouve que la prime versée à Cléon en 2016 était trop élevée et tente par tous les moyens de la faire baisser.

En effet, dans l'accord de 2014, la valeur du point était de 2 euros «pour 6 mois», soit 4 euros pour l'année.

Pendant la réunion de négo du 7 juin, la direction a annoncé vouloir ramener la valeur du point à 3.5 euros...pour l'année !!

Il y a problème... La direction a réussi à faire l'unanimité contre elle et va devoir revoir sa copie.

réponse le 13 juin.

Concernant les indicateurs qui servent de base au calcul de la prime:

- La CGT a demandé la suppression de l'indicateur **DSTR** (Gains de productivité), un indicateur qui accentue la dégradation des conditions de travail. Pour faire monter la prime, il faut supprimer des emplois, travailler plus et plus vite, avec les conséquences que cela a sur les conditions de travail.

La direction a supprimé cet indicateur.

- La CGT a demandé de supprimer l'indicateur F1, (nombre d'accidents avec arrêt). Un indicateur «pervers», qui incite à ne pas déclarer les accidents pour ne pas faire baisser la prime «pour l'ensemble des salariés»....

La direction a décidé de conserver l'indicateur F1.

Pour avoir le maximum de points, il ne faudra pas dépasser 24 F1 sur l'année...comme si les salariés se blessaient volontairement..

A ce stade de la négociation, les indicateurs suivants ont été supprimés :

- **DSTR, suivi des consommations de glycol et des huiles hydrauliques, RO fonderie...**

Les débats ne sont pas clos sur les autres indicateurs.

- **Nous y reviendrons en détail.**

- **La dernière séance de négociation (normalement...) doit se tenir le 13 juin.**

- **Une séance de relecture de l'accord est prévue le 19 juin.**

- **l'accord doit être signé au plus tard le 22 juin.**

- **Pour être validé, l'accord doit être signé par un ou des syndicats ayant recueilli 30% des suffrages.**

- **Il y a toujours, comme ce fût le cas les années précédentes, la possibilité de valider l'accord en Comité d'Etablissement.**

Les élus CGT vous tiendront informés.

Rassemblement CGT devant l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) le 9 juin .



Rassemblement à l'appel de la CGT devant la chambre patronale de la métallurgie, à Mont ST Aignan.

Une délégation a été reçue par les représentants de l'UIMM. Une pétition (signée à Cléon) avec plusieurs milliers de signatures a été remise.

Les élus CGT ont rappelé leur ferme opposition à la casse des conventions collectives et ont rappelé que la CGT n'accepterait pas la suppression :

- Des primes d'ancienneté, de transport...
- La remise en cause de la reconnaissance des diplômes.
- La casse du statut cadre...

Les élus CGT Cléon ont également abordé des sujets plus spécifiques à l'usine de Cléon :

- Les plans de départs non anticipés et les départs non remplacés et leurs conséquences.
- La dégradation des conditions de travail.
- Le taux de précarité «démementiel» à Cléon et dans l'automobile en général. Sur ce sujet, les représentants de l'UIMM admettent que 1800 intérimaires pour un effectif en CDI de 3200 salariés, c'est «anormal»!!

Vont-ils faire pression sur Renault pour embaucher?

La CGT a également rappelé que si le patronat ne change pas de cap, la CGT appellera les salariés à se mobiliser et à réagir.

Le patronat veut boucler les négociations avant la fin de l'année, tenons nous prêts !!